PATHOLOGIE INFECTIEUSE PÉDIATRIQUE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Emmanuel Grimprel

Thématique : Infectiologie

Public et prérequis

- Titulaires d'un CES ou DES de pédiatrie ou les internes en fin de DES de pédiatrie après accord du directeur de l'enseignement.
- Les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent ou d'un DIS, les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou pharmacie de l'industrie ou des structures de santé publique, les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique.

Prérequis à valider avant l'inscription par le directeur de l'enseignement :
- stage clinique ou en laboratoire validant les maladies infectieuses pédiatriques et sujet de mémoire défini avec directeur de mémoire désigné.

Objectifs

Les objectifs sont l'acquisition d'un niveau avancé de connaissances en pathologie infectieuse pédiatrique tant communautaire qu'hospitalière ainsi que des modalités thérapeutiques via les antibiotiques et des modalités actuelles de prévention par l'hygiène et la vaccinologie.

Contenu

Bases épidémiologiques et cliniques des infections en pédiatrie. Bases du diagnostic microbiologique. Bon usage des marqueurs de l'infection et règles de décision clinique. Critères de choix des antibiotiques.

Infections communautaires virales et bactériennes : respiratoires, digestives, ostéo-articulaires, urinaires, cérébro-méningées, cutanées et des parties molles… Infections graves en réanimation et sur terrain fragilisé : nouveau-né et jeune nourrisson, immunodéprimé, mucoviscidose, drépanocytaire… Infections nosocomiales. Eruptions fébriles infectieuses et inflammatoires du nourrisson et de l'enfant. Infections au retour des voyages.

Vaccinologie générale et spécifique chez l'enfant et le nourrisson.

Cas cliniques interactifs.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :
- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master…), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE**) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :
- F.Initiale : **756 €**
- F.C Individuelle **: 1.800 €**
- F.C Employeur : **1.800 €**

Organisation/Calendrier

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Organisation

Volume global réparti sur 1 année : 220 h

- 120 heures de formation réparties en 3 séminaires dont 90 heures d'enseignement théorique et 30 heures de travaux dirigés,
- un stage d'une durée de 100h réparties sur 6 mois.

Capacité d'accueil :
50-55 étudiants à répartir selon les quatre facultés et après accord des directeurs d'enseignement respectifs.

Calendrier

- Site Cochin, Paris : Du 08 au 11 Octobre 2018
- Site Lyon 1, Bron : Du 21 au 24 janvier 2019
- Site Robert Debré, Paris : Du 18 au 21 mars 2019

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :
Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques

Secrétariat du Pr. Grimprel : Marie Paule Pouvret
Hôpital Trousseau
26, avenue de Dr. Arnold Netter - 75571 Paris cedex 12
Tél. : 06 32 25 11 72 -
E.mail : diu.vaccinologie@yahoo.com

- Administrative :Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04GX)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)
Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D393)
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'étude organisé par les universités contractantes (avec sujets et un jury unique). Seuls sont admis à se présenter les candidats autorisés par le directeur de l'enseignement après contrôle de leur assiduité et de la validation de leur stage.

L'examen de fin d'études consiste en :
- une épreuve écrite notée sur 20,
- une soutenance de mémoire notée sur 20 (la soutenance doit avoir lieu avant le mois d'octobre de l'année universitaire suivante).

Une note égale ou inférieur à 7 à l'une des épreuves est éliminatoire. Les candidats ayant obtenu une note égale au moins à 10/20 sont déclarés admis au DIU de pathologie.

Validation : Diplôme d'université